

BASE DE LOISIRS DU MARSAN



DOSSIER DE PRESSE 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

Profitez des joies de la baignade et des loisirs à la Base de loisirs du Marsan !

Aménagée d'année en année par Mont de Marsan Agglo, la Base de loisirs du Marsan accueille chaque été de très nombreux visiteurs. Cet espace naturel, au cœur d'un domaine forestier de plus de 120 ha situé à Saint-Pierre-du-Mont, est aussi un lieu de loisirs à l'année grâce aux multiples activités proposées.

En 2018, la Base de loisirs a accueilli en été 28 000 visiteurs dont 12 800 baigneurs et 165 personnes à mobilité réduite.

Pour la saison estivale 2019, le lac de baignade - qu'entoure une plage de sable blanc de 7 000 m² - sera surveillé du samedi 15 juin au dimanche 8 septembre, du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h.

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés ces dernières années permettant l'accueil des personnes en situation de handicap : parking, cheminements et local vestiaire. Depuis 2014, deux tiralos (fauteuils amphibies) sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite afin de leur permettre d'accéder à la baignade sous la surveillance de 2 sauveteurs nautiques handiplagistes. Un tapis spécial facilite également les déplacements du fauteuil sur le sable.

Pour ceux qui n'ont pas envie que de se baigner ou de bronzer, la Base propose de très nombreuses activités tout au long de l'été.

En période estivale, la ronde d'agents de sécurité garantissent la sérénité et le bien-être de l'ensemble des usagers de la base. L'équipe de surveillance veille au respect du site et de ses usagers, ainsi qu'au bon usage des parkings pour une sécurisation optimale en complément d'un système de vidéosurveillance.

À quelques mètres du sable et à l'abri des grands pins, un point information est ouvert du mercredi au dimanche.

L'été, deux grands parkings permettent d'accueillir un nombre conséquent de véhicules. Victimes de leur fréquentation, ces parkings sont saturés. Aussi dans un souci d'éco conduite, Mont de Marsan Agglo a décidé de réglementer l'accès aux parkings depuis l'été 2018. Désormais, entre 11h et 20h, il faudra s'acquitter de 2€ à la sortie (hormis pour les clients du restaurant) ou bien de 1€ si vous optez pour l'achat de 10 jetons. Les parkings restent gratuits hors saison estivale.

Nouveautés 2019

Chaque année apporte son lot de nouveauté que ce soit des aménagements ou de nouvelles animations :

- réaménagement du terrain de beach volley existant en arena beach : 4 terrains de beach volley modulables à d'autres sports (beach rugby, beach foot ...) et désormais homologués
- création et balisage de 3 circuits VTT de différentes distances et difficultés. Et depuis 2018, les deux roues sont mis à l'honneur car le site est désormais, dans le cadre de l'EuroVélo3, labellisé "marque accueil vélo"
- balisage de 5 circuits pédestres de différentes distances et difficultés
- ouverture d'un mini golf au niveau de l'accrobranche et création de 2 circuits supplémentaires
- Landes Bump Games rajoute l'activité de l'Archery à celle des Bubbles (Bulles géantes)

Et comme les activités ça creuse, des aires de pique-nique sont mises à disposition et le restaurant "Fourchette et sable blanc" est ouvert toute l'année.

LE LAC DE BAIGNADE

Le lac de baignade et sa plage de sable blanc de 7 000 m² vous permettent de profiter des plaisirs aquatiques à quelques minutes du centre de Mont de Marsan.

Avec une surveillance de la baignade du samedi 15 juin au dimanche 8 septembre 2019 (du lundi au vendredi de 11h à 19h et les samedis, dimanches et jours fériés de 11h à 20h), ce lieu est idéal pour des moments de détente en famille.

- | 1 poste de secours à proximité
- | 1 chef de poste diplômé du BNSSA
- | 1 adjoint handiplagiste titulaires du BNSSA
- | 5 sauveteurs nautiques titulaires du BNSSA
- | 1 saisonnier et un agent du centre technique communautaire chargés de l'entretien du site

Une eau de qualité

La qualité de l'eau est une préoccupation de tous les instants avec des contrôles non obligatoires réalisés par l'Agglomération avant la saison estivale et des contrôles tout au long de l'été. Ainsi, des contrôles réguliers des eaux de baignade seront effectués tout au long de la saison par l'agence régionale de santé (ARS), qui effectue 10 prélèvements, ainsi que le laboratoire Départemental (2 prélèvements par semaine). Les résultats sont consultables au poste de secours et à la mairie de Saint Pierre du Mont.

L'audit de certification du contrôle des eaux de baignade, à l'initiative du Syndicat Mixte de Gestion des Baignades Landaises, maintient la certification : la qualité des eaux de baignade est classée "excellente".

L'eau, puisée à 28 mètres de profondeur, est recyclée à travers un jardin de plantes aquatiques appelées « macrophytes », une digue filtrante et deux appareils à ultrasons (élimination écologique des algues par vibration de la cellule interne jusqu'à destruction). L'analyse régulière des eaux de baignade réalisées par l'ARS et le laboratoire départemental montre une bonne qualité bactériologique de l'eau dont la température moyenne atteint les 24°.

Un entretien régulier du site

Afin de préserver l'environnement privilégié dans lequel se trouve le bassin, le centre technique de l'Agglo lance chaque année, une vaste opération de nettoyage de la végétation sur les abords du lac. Un saisonnier et un agent du centre technique sont chargés, au quotidien, d'assurer la propreté des espaces verts, de la plage, des toilettes et des parkings.

Nos amis les chiens

Nos amis les chiens, qui doivent être tenus en laisse sur tout le site, sont interdits toute l'année sur la plage et dans le lac.



LA BAIGNADE ACCESSIBLE À TOUS !

Depuis 2014, 2 tiralos (fauteuils amphibies) sont mis à la disposition des personnes à mobilité réduite afin de leur permettre d'accéder à la baignade. l'accueil se fait au poste de secours et un tapis spécial est mis en place sur le sable pour faciliter les déplacements du fauteuil.

Grâce à ce dispositif, les personnes à mobilité réduite s'installent dans un "Tiralo" avec l'aide d'un sauveteur nautique handiplagiste formé, tandis qu'une tierce personne se charge de tirer l'engin en direction de l'eau. Une fois dans l'élément liquide, le fauteuil amphibie flotte et il n'y a plus qu'à se laisser bercer !

Dans la continuité des aménagements antérieurs, des travaux d'accessibilité ont été réalisés. Pour l'accueil des personnes en situation de handicap, un parking, des cheminements et un local vestiaire-douches ont été spécialement créés. L'aire de jeux offre également des jeux adaptés aux handicaps et une rampe d'accessibilité pour favoriser la mixité entre enfants.

Cet aménagement a permis à Mont de Marsan Agglo d'obtenir le label Handiplage de niveau 3, avec une convention signée avec l'association Handiplage.

Sécurité, accompagnement et services

| plage surveillée du 15 juin au 8 septembre 2019

| poste de secours à proximité

| 1 nageur sauveteur formé handiplagiste

| 2 WC et un vestiaire-douche accessibles à proximité du poste de secours

Plus d'informations sur le dispositif Handiplage : www.handiplage.fr



LES ANIMATIONS ESTIVALES

Pilates

- Juillet et août, les mercredis 9h30-10h30 (sauf semaine Fêtes de la Madeleine)
- 5€ la séance d'une heure / Réservation : 06 18 43 91 10

Yoga

- Juillet et août, les mardis 9h30-10h30 (sauf semaine Fêtes de la Madeleine)
- 5€ la séance d'une heure / Réservation : 06 30 54 00 95

Beach Volley

- animations durant toute la saison estivale
- Infos : basedeloisirs dumarsan.fr

Découverte

- Parcours d'orientation : initiation les 20 juillet & 31 août, 10h-16h / rdv devant le point infos
- Pelote basque : 6 août de 14h à 17h
- Aïkido : démonstration le 23 août à 18h30

Promenades à poney

- Mercredis 10, 17 et 31 juillet et 7, 14 août et le jeudi 15 août, 16h-19h
- 2€ le petit tour, 5€ le grand tour / Réservation : 06 87 20 84 77

Laser Game Outdoor

- de 10h à 19h du 01/07 au 08/09 (descriptif dans les animations à l'année)

Accrobranche Les Perchés du Moun

- de 10h à 20h du 06/07 au 08/09 (descriptif dans les animations à l'année)

Bubble Bump

- À partir de 7 ans.
- Dimanches 7 juillet, 11 & 25 août : 17h-20h
- Individuel : 3€ les 15mn / Forfait groupe pour 6 personnes : 15€ (les 20mn)
- Réservations au 06 89 12 26 68 ou 06 42 52 37 97 (et sur réservation toute l'année)

Archery Bump

- À partir de 7 ans.
- Dimanche 28 juillet : 17h-20h
- Forfait groupe dès 6 pers. avec un animateur / 1/2h : 120€, 1h : 210€, 1h30 : 300€
- Réservations au 06 89 12 26 68 ou 06 42 52 37 97 (et sur réservation toute l'année)

Parcours pédestres et VTT balisés, parcours d'orientation, aire de jeux accessible personnes à mobilité réduite et lac de pêche

- en accès libre



LES ACTIVITÉS À L'ANNÉE

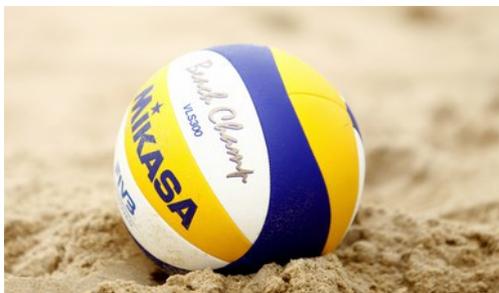
NOUVEAUTÉ : L'arena beach

Réaménagement en 2019 du terrain de volley existant en 4 terrains de Beach Volley accessibles toute l'année aux horaires d'ouverture de la Base de Loisirs du Marsan, hormis aux plages horaires de réservation du stade montois Volley Ball.

Les dimensions du nouveau terrain (36x27) permettront de programmer des matches de Beach Volley mais aussi de Beach Rugby, de Beach Foot... Les 4 mini-terrains pourront accueillir 32 joueurs en simultané. Cette extension permettra d'organiser des tournois scolaires, inter-quartiers, entre particuliers comme des démonstrations. La grande nouveauté sera, ce qui actuellement n'est pas possible sur le territoire, l'accueil de compétitions départementales, régionales, inter régionales...

Durant la saison estivale la section Volley Ball du Stade Montois Omnisport avec laquelle Mont de Marsan Agglo a établi une convention, mettra des animateurs à disposition, pour les centres aérés, fera des initiations et organisera des entraînements et des tournois.

Le restant de l'année, les terrains pourront servir pour les centres de loisirs, les établissements scolaires et les particuliers



Parcours - promenade

Nouveauté : 5 circuits pédestres balisés en 2019

VTT

Nouveauté : 3 circuits VTT créés et balisés

Parcours d'orientation

Activité de pleine nature basée sur l'orientation, elle s'adresse à un large public : jeunes (écoles, collèges, lycées, centres de loisirs), sportifs, grand public et familles.

- Choix des niveaux de difficultés parmi les 14 circuits qui figurent sur les cartes
- 3 départs Point Info, lac de pêche et Centre de Loisirs
- Recommandations : Respectez la forêt, la faune, la flore et les infrastructures mises à votre disposition
- Vente des circuits à l'Office de Tourisme toutes l'année et au Point Info durant la saison estivale au prix de 2 €



LES ACTIVITÉS À L'ANNÉE (suite)

Landes Bump Games

- **Bubble Bump** : Activité ludique et divertissante : deux équipes s'affrontent dans des bulles géantes où seules les jambes dépassent. Différents jeux sont proposés : Bubble foot, jeu du béret, de l'épervier, le chacun pour soi., courses de roulades et parcours d'obstacles avec Bubble.
- **Nouveaux jeux 2019** : l'Archery Bump
Le principe de l'Archery Bump est de batailler tels des archers confirmés avec des flèches protégées d'un embout mou, essayant les tirs adverses. Garanti sans douleur et en toute sécurité. À la fois fun, sportif et accessible à tous enfants (à partir de 7 ans) et adultes.
- Uniquement sur réservation / (horaires fixes l'été - cf animations estivales)
Activité encadrée par des animateurs / à partir de 7 ans
Réservation au 06 89 12 26 68 et 06 42 52 37 97



Accrobranche

Au cœur de la base de loisirs, le parc « Les perchés du Moun » accueille familles et groupes d'amis pour quelques heures de divertissement hors du commun. Entre les branches des grands pins, les aventuriers d'un jour peuvent assouvir leur désir de sensations fortes en expérimentant les 15 parcours acrobatiques du parc et les 116 jeux aériens classés par niveau de difficulté. (Pour tout niveaux, à partir de 6 ans).

Tous les équipements de sécurité ont été changés.

Les parcours débutants ont tous été modifiés afin d'en faciliter l'accès au plus grand nombre.

- Un parcours dédié aux enfants de 4 à 8 ans, le OUISTITI. Les petits aventuriers seront eux aussi équipés d'un harnais, mais avec un parcours en ligne de vie continue (système permettant d'empêcher de se décrocher avant la fin du parcours).
- Un espace dédiés aux anniversaires, disponible sur réservation. Ventes de glaces et de boissons sans alcool sur place.
- Un circuit de petites voitures électriques, dès 3 ans.
- Et toujours la grande tyrolienne du lac : la plus grande tyrolienne des Landes, 350 mètres, au dessus du lac, accessible dès 10 ans.
- **Nouveautés 2019** : ouverture du minigolf et de 2 circuits supplémentaires



LES ACTIVITÉS À L'ANNÉE (suite)

Accrobranche (suite)

Tarifs

- Parc acrobatique en hauteur : 16 parcours du vert au noir, à partir de 6 ans
accompagnement par un adulte pour les enfants de 6 à 13 ans
> Forfait 6-13 ans : 17€/pers & 14€/pers. pour les groupes*
> Forfait dès 14 ans : 22€/pers & 18€/pers. pour les groupes*
- Le ouistiti à partir de 4 ans
Parcours à - de 2m du sol avec système de sécurité "indécrochable"
> Forfait 10€/enfant et 8€/enfant pour les groupes*
- La tyrolienne du lac à partir de 10 ans
> 5€/pers et 4€/pers (groupes* en supplément d'un forfait)
> 12€/pers et 10€/pers. (groupes*, la tyrolienne seule)
- Circuit mini cars (à partir de 3 ans)
> 2,5€ le jeton et 10€ les 5 jetons*
- **Nouveau !** Mini-golf (à partir de 3 ans)
> 3€ /personne

* Tarif groupe à partir de 10 personnes

Ouverture

- Cet été : du 06/07 au 08/09 ouvert tous les jours de 10h à 20h puis ouvert toute l'année
- Réservation au 07 83 01 02 04 / lesperchesdumoun@outlook.com



Laser Game en extérieur

Dérivé du Paintball mais sans aucun impact, le Laser Game Outdoor se pratique en toute sécurité, sans aucun impact et sans protection spécifique. Il se joue en équipe ou en solo et nécessite aucune connaissance en matériel électronique.

Plusieurs équipes munies de « pistolets lasers » qui envoient un signal infrarouge (à plus de 100 m.), s'affrontent pour remporter la victoire. Le but étant de marquer le plus de points en visant le casque ou le pistolet des adversaires.

Tarifs

- Pour adultes et enfants à partir de 6 ans
- Individuel : 8 € la partie / 14 € les 2 parties / 17 € les 3 parties
- Groupe à partir de 10 personnes : 6 € la partie / 8 € les 2 parties / 13 € les 3 parties

Ouverture

- Cet été : du 01/07 au 08/09 ouvert tous les jours de 10h à 19h puis ouvert toute l'année
- Réservation au 06 69 11 29 21



UNE AIRE DE JEUX

Elle est composée de :

- | 2 tours reliées entre elles par un pont suspendu,
- | de plateformes de différentes hauteurs,
- | d'un filet à grimper,
- | d'un pont de singe,
- | d'un toboggan,
- | de barres fixes,
- | d'une balançoire panier

Loisirs et sécurité des enfants

Les jeux proposés sont conformes à l'ensemble des normes et règlements en vigueur et applicables aux aires de jeux collectives :

sol amortissant en caoutchouc issu à 100% de recyclage

paillis imitant l'aspect naturel des copeaux de bois

ossature des jeux en robinier, bois dur européen sans écharde et certifié FSC (qui ne nécessite aucun traitement chimique)

Accessible à tous

À quelques pas du lac de baignade, cette aire de jeux est accessible à tous, à partir de 4 ans. Cet espace ludique offre également des jeux adaptés aux handicaps et une rampe d'accessibilité avec des passages ludiques pour favoriser la mixité entre enfants.



LE LAC DE PÊCHE

Mont de Marsan Agglo, en association avec l'AAPPMA (association agréée de protection des milieux aquatiques), met à la disposition des amateurs de pêche un lac, le Bourrus, d'une étendue de 2 hectares pour pratiquer ce loisir.

Vous pourrez y pêcher des goujons, des gardons, des tanches, des brochets et des perches.

Une passe à poisson : pour quoi faire ?

Un inventaire piscicole réalisé par la Fédération Départementale de Pêche a mis en évidence la présence de la lamproie marine et de l'anguille dans le bassin. Afin d'assurer leur survie, le Marsan Agglomération, la compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne (CACG), la Police de l'Eau et l'ONEMA ont réaménagé l'évacuateur de l'étang et créé une passe à poisson. Ce dispositif permet aux poissons de franchir un obstacle comme un seuil ou un barrage. La passe se présente comme un caniveau en béton dont le fond épouse la pente naturelle (7%) du site. Elle est primordiale pour qu'ils puissent remonter les cours d'eau et accomplir leurs cycles biologiques.

Avez-vous la carte de pêche ?

La carte de pêche est indispensable pour pratiquer ce loisir sur le site de menasse. Elles sont disponibles chez les 60 dépositaires landais ou sur cartedepeche.fr

Pour plus d'information, contactez Monsieur Priam, représentant de l'Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques (AAPPMA) au 05 58 46 23 27.



SE RESTAURER

Des aires de pique-nique, à l'ombre des grands pins, sont mises à disposition.

Le Restaurant Fourchette et sable blanc vous accueille toute l'année (parking gratuit y compris l'été) .
www.fourchette-et-sable-blanc.fr



L'ACCÈS

En bus

La desserte du site par le réseau de bus Tma – ligne F – est assurée en été.

Dimanches et jours fériés :

Transport à la Demande (TAD) : circuits spéciaux sur réservation à l'agence commerciale Tma au 05 58 45 04 26 du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h30.

A pied, à vélo

L'EuroVélo3 est une véloroute européenne reliant Trondheim en Norvège à Saint Jacques de Compostelle en Espagne sur plus de 5 000 km. En France, l'EuroVélo3 appelée « la Scandibérique », représente avec 1 700 km la plus grande véloroute de France.

Elle passe par la Base de Loisirs du Marsan avec un accès par le lac de pêche en venant de Saint Pierre du Mont et un accès en longeant la 2 x 2 voies Dax/Mont de Marsan, pour relier le tronçon allant à Saint Perdon.

La Base de Loisirs est labellisée "marque accueil vélo".

En voiture / En moto

- Dépose-minute : devant l'entrée (arrêt de bus Tma)
- Parkings surveillés et payants entre 11h et 20h du 1er juillet au 31 août (gratuit du 17 au 21 juillet pendant les Fêtes de la Madeleine)
 - > 2€ à la sortie payables en espèces, CB, carte sans contact
 - > Tarif réduit (-50%) : 10€ les 10 jetons, au point info
 - > Gratuit : personnes à mobilité réduite (sur présentation de la carte), demandez un jeton au point info ou à défaut aux agents de sécurité. Pour les clients du restaurant ayant pris un repas (demander sur place) et aux motos de moins de 125cm³
- Parkings hors saison estivale : gratuits

Base ouverte de 7h à 23h

SE RENSEIGNER

Point info : ouvert en juillet et août du mercredi au dimanche de 15h à 19h

*Contact presse
Mont de Marsan Agglo – Pascal Larrazet
05 58 46 73 05*